



Séparation et co propriétaire

Par **dadodidodu_old**, le **21/11/2007 à 14:32**

Bonjour, rnvoilà je voudrais un petit eclarcissement sur ma situation ...rnAvec mon ami, nous avons acheté en debut d'année un appartement à une valeur qui n'était pas la sienne ... en fait i ls'agissait de l'appartement de mon oncle : il nous l'a vendu 60 000 € alors que celui-ci en valait pres de 100 000 € . rncela va faire 5 mois que nous sommes séparés et qu'il ne vit et ne paye plus rien pour l'appartement. je souhaiterais conserver l'appartement. il faudrait donc que je lui rachète sa part ... rnnous avons fait expertiser l'appartement : 120 000 € . il me réclame dont la moitié de la plu-value (30 000 €) : ai-je un recourt pour lui payer moins sachant que c'est "grace à moi" (enfin surtout mon oncle) que nous avons eu l'appartement si peu cher ... et il n'a en tout payer que 3 mensualités du crédit ... ???rnde plus, il ne paye donc plus rien depuis 5 mois mais il a conservé les clès de l'appartement et continue d'y passe quand bon lui semble sans même me prévenir ... puis-je les lui réclamer ? suis-je dans mes droits si je fais changer le verrou ? rnrnPar avance, merci de vos réponses.